

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU
DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

Articles D65 et R21 du Code de l'Environnement

Avis portant sur la décision d'imposer ou non une étude d'incidences sur l'environnement

Concerne :

la demande des sociétés Duchêne et Sodemat relative au maintien en activité des sociétés de travaux publics Duchêne et Sodemat ainsi qu'à la régularisation de stockage de matériel de construction situé Route de Strée, 44 à 4577 Strée (Modave), sur des parcelles cadastrées MODAVE 3^{ème} division, section A, 435 T et 710 V.

Références SPW : 10016982 - Références communales : 69/24

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population que la demande de permis d'environnement définie en objet a été jugée complète et recevable par le Fonctionnaire technique en date du 18 avril 2025.

Lors de l'analyse relative ou caractère complet et recevable de la demande, il a été procédé à l'examen des incidences probables du projet sur l'environnement.

Au vu du descriptif des activités, dépôts et installations et des mesures prévues dans le projet, il ressort que les incidences environnementales et relatives ne doivent pas être considérées comme ayant un impact notable pour les motifs suivants :

Considérant qu'il résulte des éléments du dossier déposé par le requérant et de l'instruction administrative que la demande concerne la régularisation urbanistique pour des zones de stockages de matériaux et matériels, le maintien en activité d'une entreprise de génie civil dont les autorisations sont arrivées à échéance et comportant les installations et/ou activités principales suivantes :

Bâtiment B1 à B4 : bâtiments accueillant les bureaux

Bâtiment B5 : bâtiment de stockage du matériel d'électrification

Bâtiment B6 : atelier électrique (5.95 Kw +2.5) comportant, entre autres ;

- appareils de climatisation
- un compresseur d'air d'une puissance de 2.50 Kw couplé à un réservoir fixe d'air comprimé d'une capacité de 200 litres (118)
- une citerne enterrée d'une capacité de 10.000 l d'eau de pluie
- un magasin/dépôt de pièces de rechange, de petit matériel, de produits divers
- divers produits dangereux (25l)
- des déchets (néons, métaux, papiers ...)

Bâtiment B7 : bâtiment accueillant des bureaux

Bâtiment B8 : atelier de mécanique (15.81 Kw) pour l'entretien de véhicules à usage propre et d'engins de chantier comportant entre autre :

- un compresseur d'air d'une puissance de 11 kw couplé à un réservoir fixe d'air comprimé d'une capacité de 500 litres
- une chaudière au mazout d'une puissance de 450 kw
- deux fosses
- une station-service
- un dépôt de 2000 kg de pneus neufs et usagés (DI)
- un réservoir métallique d'une capacité de 3000 L d'huiles usagées placé en fosse étanche (D2)
- un réservoir métallique aérien d'une capacité de 1300 L d'huile hydraulique

- un dépôt de mazout citerne enterrée de 20.000 l
- un dépôt de mazout de 2500 l et d'AD Blue de 2000 l
- différents déchets en conteneur (papier, PMC, dangereux, métaux ...)

Bâtiment B9 B10 : atelier de ferronnerie (75.33 Kw) et atelier de menuiserie (91.27 Kw), comportant entre autre :

- un compresseur d'air d'une puissance de 4kW couplé à un réservoir fixe d'air comprimé d'une capacité de 270 litres (19)
- une cabine de transformation électrique équipée d'un transformateur statique abaisseur de tension d'une puissance de 500 Kva refroidi à l'huile minérale
- un dépôt de gaz

Bâtiment B11 – B12 : ateliers de menuiserie (91.27 kW) comportant, entre autre :

- une chaudière biomasse de 95 kWTh
- un compresseur avec une cuve d'air de 500l
- une chaudière à mazout (155 kW Th)
- un système d'aspiration filtrante
- un dépôt d'aérosols, produits de trempage, divers produits dangereux
- un dépôt de gaz de 2.6 kg
- dépôt de bois 55 m3

Bâtiment B13 : atelier mécanique voiture (à ponts)

Bâtiment B14 : Stock de meubles

Bâtiment B15 : atelier conteneur comportant :

- un dépôt de produit nettoyant alcalin
- des conteneurs pour différents déchets (DIB, métaux, bois, organiques)

Bâtiment B16 : plateforme de sécurité

Une grue tour

Aires de stockage extérieurs

- stockage de matériel 1 : zone de stockage du matériel chantier (étançons, échafaudages, panneaux de coffrage ...) Hauteur maximal : 4bacs/4 paquets de panneaux de coffrage
- stockage de matériel 2 : zone de stockage de poutrelles en bois (H20) et matériel de liaisons échafaudages
- une aire de stockage 5772 m² pour conteneurs de chantiers
- Nouvelle zone de stockage : la zone de stockage future sera utilisée comme zone tampon pour la mise en stock de matériaux nécessaires à la réfection des cabanons de chantier (panneaux métal/bois, profilés métalliques, escaliers ...)

Parking

- une aire de parking pour 32 véhicules
- une aire de parking pour 37 véhicules

Zone de lavage

- une zone de lavage de véhicules (I11) avec séparateur d'hydrocarbures (2v/j)
- une zone de lavage de véhicules (I50) avec séparateur d'hydrocarbures (4v/j)
- une zone de lavage de véhicules (I56) avec séparateur d'hydrocarbures (4v/j)

Les déchets sont stockés dans des conteneurs, les déchets sont composés essentiellement :

D'huiles usagées, déchets de bois, pneus usagés, batteries, déchets de papiers/cartons, tout venant, déchets organiques, déchets d'acier, métaux

Le silo de sciure de bois est considéré comme un sous-produit et est utilisé dans la chaudière biomasse.

Gestion des eaux

L'exploitation est en zone d'épuration autonome

Les eaux domestiques sont traitées par une unité d'épuration individuelle et par deux fosses septiques.

Les eaux issues des zones de lavage sont traitées par des séparateurs d'hydrocarbures.

Les eaux pluviales sont reprises dans deux citernes d'eau de pluie et un bassin ornemental (pompier), deux bassins d'orage (interne et de la SPI).

Les eaux sont dirigées en sortie d'exploitation vers trois voies artificielles d'écoulement.

Le projet ne doit donc pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Modave, le 25 avril 2025

LE BOURGMESTRE,
BRUNO DAL MOLIN

LA DIRECTRICE GENERALE F.F.,
SONIA BOURDOUXHE

Sondausche



